

Paris, le 3 juillet 2026

Communiqué de presse

Plan Douane Massif : le changement d'échelle attendra

Le 30 janvier dernier, le Président de la République annonçait un « plan douanes massif » : des « moyens à la hauteur » et un « changement d'échelle » pour l'ensemble des services, avec un effort particulier pour les Antilles. Le tout dans un grand souffle républicain.

Ce matin, le Président de la République réunissait les principaux acteurs de la lutte contre le narcotrafic. Dans la foulée, notre ministre, David Amiel, qui avait reçu l'intersyndicale douanière le 16 avril dernier en formulant lui aussi de nombreuses promesses, a présenté devant la presse et en présence du Directeur Général, le désormais fameux « Plan Douane 2030 ».

Les annonces

- Création de 500 emplois entre 2027 et 2030 :
 - 250 pour les bureaux et les brigades ;
 - 100 pour les services d'enquête (DNRED et ONAF) ;
 - 75 informaticiens ;
 - 75 pour les fonctions support.
- Renforcement des capacités de contrôle avec 25 scanners supplémentaires (fixes et mobiles), en complément des 25 déjà déployés.
- Un investissement annoncé de 400 millions d'euros, soit environ 100 millions d'euros de plus par an (sur un budget annuel de 1,7 milliards pour 2026).

Parlons sérieusement

Un plan douanier massif, ce sont des recrutements massifs, un plan de formation ambitieux, des équipements réellement opérationnels, et une véritable reconnaissance des contraintes et des risques auxquels sont confrontés les douaniers.

Le compte n'y est pas.

Rappelons qu'entre 2019 et 2024, la Douane a perdu près de 1 000 emplois, dont près de 600 du fait du transfert des missions fiscales.

Les annonces d'aujourd'hui : 500 emplois sur quatre ans représentent 125 recrutements supplémentaires par an. L'effort est principalement concentré sur les services d'enquête, dont chacun connaît l'épuisement des personnels qui enchaînent les astreintes et les heures supplémentaires, ainsi que sur les services informatiques, eux aussi confrontés à une surcharge permanente.

Mais pour les bureaux et les brigades, le cœur opérationnel de la Douane, le renfort annoncé n'est que de 250 emplois sur quatre ans. Cela représente 60 agents par an pour toute la France, **soit à peine 1,5 agents supplémentaires par Direction Régionale et par an.** Personne ne peut sérieusement présenter cela comme un changement d'échelle.

Oui, ces annonces sont décevantes.

Les angles morts du Plan Douane massif

La CFDT Douane dénonce également l'absence totale de prise de parole de notre ministre sur la loi RIPOST, qui crispe profondément la communauté douanière depuis sa présentation, fin mars, par le ministre de l'Intérieur.

Ni la Douane, ni les représentants du personnel n'ont été associés à l'élaboration de ce texte, alors même que les douaniers réalisent chaque année près de 40 % des saisies totales de cocaïne en métropole et en Outre-mer.

Aucune réponse non plus sur les attentes des agents concernant le volet indemnitaire, la reconnaissance des contraintes opérationnelles, les taux de promotions ou encore l'amélioration des conditions de travail, les heures dédiées au sport en Douane, le logement douanier.

Enfin, la CFDT Douane s'interroge sur la portée réelle de ce « Plan Douane massif »

Les créations d'emplois et les moyens budgétaires annoncés s'étalent jusqu'en 2030. Or, chacun sait que l'actuel gouvernement ne sera plus en responsabilité l'an prochain. Qui garantira que ces engagements seront effectivement tenus ? Rien ne permet aujourd'hui de l'affirmer.

Les douaniers n'ont pas besoin d'un nouvel exercice de communication. Ils ont besoin d'effectifs, de moyens, de reconnaissance et d'une véritable vision pour leur administration.

En janvier, le Président de la République promettait un « plan douanes massif », des « moyens à la hauteur » et un « changement d'échelle ».

Trois mois plus tard, force est de constater que les annonces sont loin des ambitions affichées.

La CFDT DOUANE